

Comment accueillir et accompagner un jeune "mon coup de pouce citoyen" ?

- Contacter un professionnel de la MJC.
- Accueillir le jeune selon vos besoins et ses disponibilités
- Compléter un dossier coup de pouce citoyen (convention, mission,...)
 - proposer des missions diversifiées et enrichissantes
 - valider la présence et les missions réalisées



Vous pouvez retrouver les étapes du coup de pouce citoyen en vidéo :



COUP DE POUCE citoyen

Des jeunes bénévoles au service des associations



17/25 ANS

En 2023,
50 associations ont
accueilli 100 jeunes
bénévoles du
"Coup de Pouce,"
pourquoi pas vous ?

Rendez-vous à la MJC DOUAI - Point Info Jeunes :

215 rue d'Arleux 59500 DOUAI 03 27 71 18 19 -
clap@mjcdouai.fr - www.mjcdouai.fr

Soutenu par



agence nationale
de la cohésion
des territoires



quartiers2030



COUP DE POUCE

citoyen

Dispositif

C'est quoi ?

C'est un dispositif qui permet aux jeunes de 17 à 25 ans d'obtenir une prise en charge partielle d'un coût de formation : BAFA, Permis B, PSC1, BSR, BSB. En contrepartie de cette aide, le jeune s'engage à effectuer des heures de bénévolat auprès d'une association.

Qui ?

Le dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 17 à 25 ans (à partir de 14 ans pour le PSC1 et le BSR et jusqu'à 28 ans sur dérogation) qui résident sur le territoire du Douaisis Agglo et du Cœur d'Ostrevent.

Communes Douaisis Agglo : Auby, Cuincy, Douai, Flers-en-Escrebieux, Roost-Warendin, Sin-le-Noble, Waziers* (Eligibilité résidence).

Communes CCCO : Aniche, Auberchicourt, Ecaillon, Hornaing, Masny, Pecquencourt, Montigny-en-Ostrevent, Somain et Rieulay* (Eligibilité résidence).

<http://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche>

Où ?

Une mission à réaliser auprès d'une association, d'une structure sociale ou d'un service jeunesse en tant que bénévole.

Quelles missions ?

Le coup de pouce citoyen doit permettre aux jeunes de vivre une expérience enrichissante. Ainsi le jeune toujours accompagné par une équipe de bénévoles découvre à travers sa mission le fonctionnement de l'association. La mission confiée peut être de nature sociale, solidaire, humanitaire, culturelle, sportive ou liée à l'environnement.



- ✓ Aider au quotidien de l'association
- ✓ Organiser un événement
- ✓ Participer au projet de l'association
- ✓ Être au contact des membres de l'association, des adhérents et du public



- ✗ Se substituer à un emploi
- ✗ Faire uniquement du ménage
- ✗ Faire uniquement du travail administratif

Les 5 étapes du coup de pouce citoyen



Prendre rendez-vous avec un professionnel de la MJC pour vérifier l'éligibilité du projet et obtenir un dossier.

Pour savoir si votre lieu de résidence se situe dans un quartier politique de la ville, suivez la procédure indiquée à l'adresse suivante :

<http://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche>



Trouver une association pour réaliser les heures de bénévolat.



Faire valider le choix de l'association et des missions par le professionnel de la MJC avant de commencer son bénévolat.

La mission confiée peut être de nature sociale, solidaire, humanitaire, culturelle, sportive ou liée à l'environnement.



Réaliser son engagement bénévole



1H00 réalisée
=
10 € d'aide



Présenter aux membres de la commission coup de pouce citoyen l'association et les missions réalisées durant l'engagement bénévole.

COUP DE POUCE citoyen

Témoignages : interview croisées Des jeunes et des associations

Le Coeur des jaunes

L'association le cœur des jaunes créée en 2019 vient en aide à 15 sans-abri et aux plus démunis du Douaisis soit 225 personnes (famille, enfant, retraité). Leurs missions : effectuer des maraudes, proposer différentes aides (mobilier, alimentaire, vêtements, produits d'hygiène, pour les animaux,...), recherche des dons, régulariser la situation administrative. Une écoute, un échange, un suivi est donné par 6 bénévoles dans la bonne humeur. Dix "coup de pouce citoyen" ont effectué leurs heures de bénévolat au sein de cette association. Ils ont pu participer aux ramassages et à la distribution aux plus démunis et aux sans abris.



Teddy a 17 ans vit à Douai en quartier prioritaire. Il a effectué 30H00 de bénévolat au Coeur des jaunes. Ses missions étaient d'aider aux déchargements des invendus alimentaires, mais aussi de distribuer les colis alimentaires tout en étant à l'écoute des bénéficiaires.



Adala

L'Association pour le Développement des Activités de Loisirs sur Aniche et sa région a été créée en 1985. Elle favorise l'échange de savoir et le tissage des liens intergénérationnels. Il regroupe un café associatif, des ateliers : artistiques (aquarelle, peinture, céramique, poterie...), maquettisme, menuiserie, mécanique... et propose des expositions, des rassemblements et des soirées thématiques mensuelles. Cinq jeunes ont réalisé au sein de l'association leurs heures de bénévolat.

Isaac a 17 ans et vit à Aniche en quartier prioritaire. Pour obtenir son permis de conduire, il a effectué 34 heures de bénévolat à l'association Adala. Ses missions étaient de renforcer l'équipe pour l'organisation d'une exposition, et utiliser ses compétences en mécanique et tolérances pour réhabiliter une 402 Peugeot.



Les cheerleaders

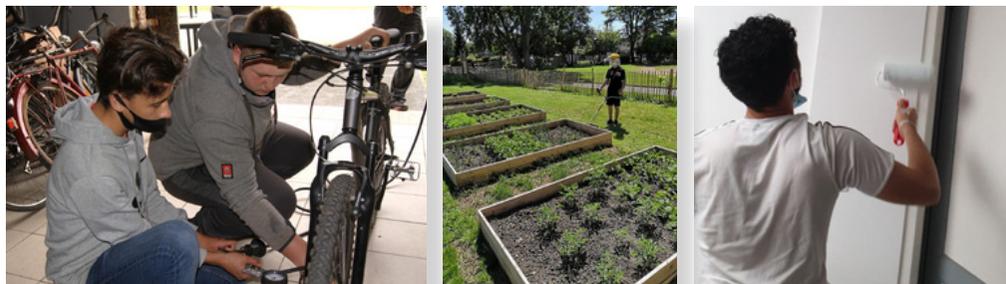
L'association se situe sur Aubry, elle propose des cours de danse moderne le mercredi et le samedi, des cours de Zumba, organise et participe à de nombreuses manifestations, tels que des spectacles, des galas et des concours de danse. Ils accueillent des enfants de 3 à 16 ans et des adultes. Mathéo est le premier jeune du coup de pouce citoyen à y avoir effectué ses heures de bénévolat. L'occasion pour lui d'aider aux inscriptions et aux cours d'initiation.



Mathéo a 16 ans et vit à Aubry en quartier prioritaire. Il prépare un bac pro mécanique automobile. Pour passer son permis, il a effectué ses 34h00 de bénévolat chez les Cheerleaders. Ses missions consistent à accueillir les groupes, renseigner les adhérents, aider pour les inscriptions et faire respecter le protocole sanitaire. Ses compétences sportive lui ont permis de proposer des échauffements garantissant la sécurité des enfants.



Gap bouée des jeunes - APPE



L'association de prévention de Pecquencourt accompagne les jeunes du territoire en proposant des actions collectives telles que la ressourcerie, les ateliers éducatifs, les chantiers,... La structure a pu accompagner 23 jeunes cette année dans le cadre du coup de pouce citoyen. Ils ont pu participer à la remise en état des vélos, réaliser des chantiers, du désherbage et organiser des actions solidaires... L'engagement bénévole se poursuit après le coup de pouce citoyen pour la majorité des jeunes.

Deux jeunes de Pecquencourt



Orlando a 17 ans, actuellement en recherche d'emploi, il a effectué 30h00 de bénévolat à (Gap bouée des jeunes - APPE). Ses missions étaient la distribution des pommes de terre, le désherbage, le rangement dans l'épicerie solidaire, le nettoyage et le rangement des vélos. Le coup de pouce lui a permis de financer son BSR et d'acheter un casque et des gants.



Morgan a 16 ans, il a bénéficié du coup de pouce citoyen, il y a 2 ans pour financer son BSR. Depuis, il poursuit son engagement bénévole en "accompagnant" les nouveaux membres de l'association. Un bénévole engagé et autonome grâce à son BSR dans ses déplacements.

**Le coup de pouce citoyen c'est :
pour le jeune une aide financière à la formation,
pour l'association un bénévole investi.**

<u>BAFA – BAFD :</u> (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur / Directeur)	300 € max	30h de bénévolat
<u>PSC1 :</u> (Prévention et Secours Civique de niveau 1)	60 € max	6h de bénévolat
<u>PERMIS B :</u>	340 € max	34h de bénévolat
<u>BSR :</u> (Brevet de Sécurité Routière)	300 € max	30h de bénévolat
<u>BSB :</u> (Brevet de Surveillant de Baignade)	200 € max	20h de bénévolat



**1H00 réalisée
=
10 € d'aide**



**Vous souhaitez accueillir des jeunes pour valoriser
l'engagement associatif et développer des projets citoyens ?**
Vous êtes un acteur de la vie associative et vous souhaitez accueillir un
bénévole au sein de votre association.
Merci de vous rapprocher de la MJC de Douai.